

ÉDUCATION

Renouer avec l'école de l'excellence, et protéger l'Ecole libre.

- Instaurer une tenue uniforme dans les écoles parisiennes.
- Rétablir la semaine de 4 jours en primaire.
- Refuser la discrimination scolaire entre les établissements : la mairie soutiendra tous les établissements scolaires de Paris pour garantir une instruction de qualité.
- Soutenir l'Ecole libre et le choix des parents à choisir la meilleure instruction pour leurs enfants.
- Simplifier la grille du prix des cantines scolaires, avec un maximum à 3€.
- Création de 100 centres de soutien scolaire gratuits dans les équipements municipaux (bibliothèques, mairies d'arrondissement, centres d'animation), ouverts du lundi au samedi.
- Recrutement de 800 tuteurs : enseignants, anciens enseignants et bénévoles encadrés et formés. Groupes limités à 8 élèves maximum pour garantir un suivi personnalisé. Priorité aux élèves de CP-CM2 en difficulté.
- Développer le parcours civique municipal destiné aux jeunes Parisiens de 16 à 25 ans. Ce dispositif proposera 200 heures de missions d'intérêt général réparties sur 6 mois, à raison de 10 heures par semaine, rémunérées au SMIC horaire. Les jeunes participants pourront choisir parmi plusieurs types de missions : aide aux personnes âgées isolées, entretien des espaces publics et jardins municipaux, soutien scolaire dans les centres municipaux...
- Permettre à tous les élèves parisiens de pouvoir présenter le « savoir nager » au cours du cycle 3.



ÉDUCATION

Renouer avec l'école de l'excellence, et protéger l'Ecole libre.

- Nous veillerons à l'interdiction de tous les écrans dans les crèches municipales parisiennes et dans les centres d'accueils périscolaires. Cette mesure s'appuiera sur les recommandations scientifiques concernant le développement des jeunes enfants.
- Plan de prévention généralisée et obligatoire dans tous les établissements parisiens écoles-collèges contre la drogue et les autres risques.
- Assurer la rénovation de nos écoles : les priorités incluent l'isolation thermique accélérée de tous les établissements, la rénovation complète des écoles en état préoccupant, la végétalisation des cours de récréation, la mise aux normes d'accessibilité PMR complète, la climatisation...
- Instaurer un parcours obligatoire « Jeune Parisien » pour tous les élèves de CM1 et CM2, comprenant 5 sorties pédagogiques gratuites sur l'année scolaire dans les hauts lieux du patrimoine parisien : Notre-Dame, Panthéon, Arc de Triomphe, Invalides, Sainte-Chapelle, Conciergerie, Opéra Garnier, Assemblée nationale...
- Veiller au strict respect de la laïcité des cours organisés dans le cadre EILE/ELCO.
- Privilégier les circuits courts pour nos cantines scolaires.
- Soutenir la climatisation des établissements scolaires et des lieux accueillants du public.
- Appliquer la loi en assurant un service minimum d'accueil pour les crèches, les écoles et les cantines.
- Permettre le maintien des décharges de direction complète des directeurs d'école.
- Garantir aux parents un périscolaire de qualité et un système d'alerte rapide qui prendra en compte la parole de l'enfant, conformément à notre plan de protection de la petite enfance.

